

NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)

NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.

SYMBOLE	DESIGNATION	FR	All.v	ETEL	PV
	Espace libre diamètre 1.50m	Réfrigérateur	Allège vitrée	Tableau électrique	Pare-vue
	Aire de manoeuvre	Cuisson	Fenêtre	Placard	Robinet de puisage
	Soffites et Faux plafonds hauteur minimale: 2m20	LV Lave-vaisselle	Porte-fenêtre	Volet roulant	
		LL Lave-linge	Garde-corps	VR EI Volet roulant Elec	

# Résidence SISLEY

ZAC BOSSUT  
LOT 14 - Rue de la Muserolle  
95300 PONTOISE



LOT n° 162

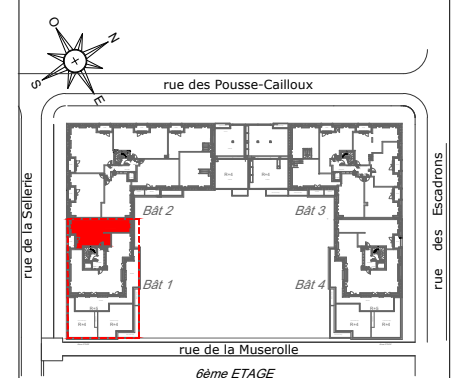
3P 6ème Etage Bât. 1

Séjour / Cuisine	25.00 m <sup>2</sup>
Dégagement	2.35 m <sup>2</sup>
Chambre 1	15.00 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9.85 m <sup>2</sup>
Salle de Bains	4.95 m <sup>2</sup>
WC	1.90 m <sup>2</sup>

SURFACE HABITABLE 59.05 m<sup>2</sup>

Loggia 3.60 m<sup>2</sup>

TOTAL PRIVATIF 62.65 m<sup>2</sup>



MAITRISE D'OUVRAGE



DATE 14 octobre 2022 indice A